

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2014

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JUIN 2014**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Elisabeth SERIN.

Procurations : David CARABIN à Elisabeth LETONDOR,
Claire FLORENTIN-POIZOT à Malika TRANCHINA.

Secrétaire de séance : Adrien BONNET

Date convocation : 19 juin 2014

N°2014-069

Objet : Attribution d'une prime au ravalement de façade obligatoire - Madame BANTZ
Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Philippe BERTRAND-DRIRA

La commune a instauré une campagne de ravalement obligatoire sur les rues De Gaulle, Odinet et une partie de la rue du Lion d'Or, par délibération du 29 juin 2011.

Une demande de prime de ravalement de façades a été déposée par :

- ❖ Mme Madeleine BANTZ, pour un immeuble sis 9 rue du Général De Gaulle (pour le pignon côté Hôtel de Ville),

En application du règlement d'octroi, la commission urbanisme, travaux, environnement et développement durable réunie le 17 juin 2014 propose au conseil municipal, au vu du dossier présenté, de fixer la prime comme suit :

Prime de 1.381,00 euros (25 % du montant TTC des travaux pris en compte soit 5.522,00 euros),

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **DECIDE** de verser la prime municipale d'aide à l'amélioration des façades et à l'embellissement des rues de la commune à Mme Madeleine BANTZ pour le montant sus indiqué.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2014 de la commune.



**Le Maire,
Bertrand KLING.**